



Le Centre International de Séjour de Séjour

Bois-le-Roi

Depuis le 1^{er} Novembre 2005 et jusqu'au 28 mars 2005, une nouvelle opportunité d'hébergement a été mise en place pour les jeunes adultes rencontrant des difficultés dans ce domaine.

En effet le centre international de séjour de la FOCEL à Bois le Roi a élargi son activité, en ouvrant pendant la période hivernale, un accueil d'hébergement d'urgence aux personnes sans abris.

Cet établissement peut accueillir des jeunes femmes et hommes, couples âgés de 16 à 25 ans. Il dispose de 40 lits et principalement de chambres doubles équipées de sanitaires privatifs. Orientés par le 115 ou directement par des partenaires associatifs ou institutionnels, le public y trouve un gîte et le couvert.

Au delà de l'hébergement d'urgence et de la restauration proposées les résidents prêts à s'engager dans un parcours d'insertion et respectueux des règles de vie imposées par la structure peuvent bénéficier d'un accompagnement renforcé à travers le soutien de l'équipe éducative en collaboration avec les partenaires prescripteurs.

Toutefois si il n'y a pas d'adhésion à une démarche active la personne se verra rediriger vers un autre centre d'urgence.

CONTACT :
Composez le 115
ou prenez rendez vous
avec votre conseiller.

Chaque numéro de l'édito donnera **la parole aux jeunes** inscrits à la mission locale. Si vous aussi vous souhaitez apporter votre témoignage par rapport à votre parcours n'hésitez pas à nous contacter. Cette fois ce sont des jeunes qui ont participé à un **POP** (parcours d'orientation professionnelle) qui nous donnent leur avis :

Paroles de jeunes

Mon parcours à la mission locale m'a permis de m'inscrire au POP. On est vraiment pris en charge pendant 10 jours et ça nous permet d'aboutir à un projet et de trouver des stages. On remplit des documents, on travaille dur nos aptitudes et compétences et nous découvrons des métiers auxquels on n'aurait jamais pensé.

Geoffroy 19 ans

Le POP m'a permis de préciser mon envie, à savoir, faire de l'informatique. De plus le fait d'avoir un stage est intéressant.

Vincent, 19 ans

Le POP m'a permis de confirmer ma préférence pour les domaines du social et de la santé, et de m'orienter vers une formation d'aide soignante. La mission locale nous aide aussi pour les transports, ce qui est un point non négligeable surtout pour moi qui n'ai ni permis, ni voiture. Le fait d'être en groupe au POP peut faire peur, mais quand on découvre que nos camarades ont les mêmes doutes que nous, on est plus solidaires et plus motivés.

Béatrice 23 ans

La mission locale est un lieu de rencontre, de découverte, de recherche et aussi un lieu d'écoute.

Avant de m'inscrire au POP je ne connaissais personne autour de moi qu'y avait participé, c'est ma conseillère qui me l'a présenté comme un accompagnement vers un projet. En réfléchissant, je pensais que cela allait être bénéfique pour moi pour préciser mon objectif professionnel à l'aide de conseillers.

En m'inscrivant au POP, je ne pensais pas que notre formatrice allait autant nous aider en si peu de temps, j'encourage vraiment les personnes à s'inscrire au POP ils n'y trouveront que du positif.

Sonia, 21 ans

J'ai fait le POP pour déterminer mon objectif professionnel, car à 18 ans quand on ne sait pas ce qu'on veut faire vaut mieux se dépêcher. En arrivant je ne savais pas du tout quoi faire et maintenant j'ai l'intention de devenir éducateur sportif, de plus le POP permet de faire connaissance avec d'autres personnes qui galèrent comme nous et d'apprendre un certain nombre de choses. Cela permet aussi de voir à quoi ressemblent les métiers grâce aux stages. En fait que des bonnes choses !!!

Christophe 18 ans



Les échos de la Mission Locale



La Mission Locale

Pour qui ?

Où ?

Comment ?

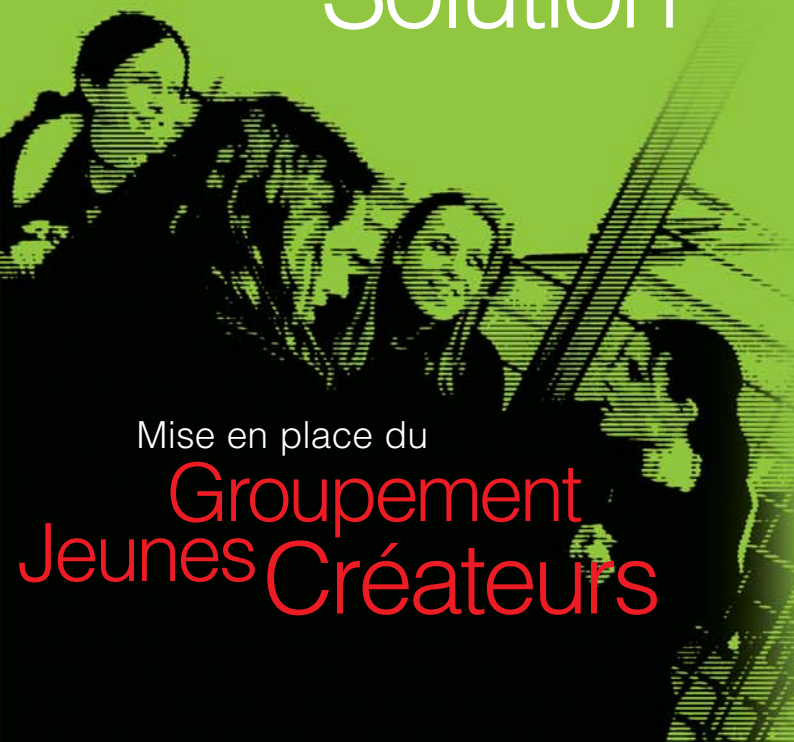
Quand ?

Siège

17 rue des Tanneurs
77140 NEMOURS
Tél. 01 64 28 51 58
Fax 01 64 29 83 19



L'hébergement ? Une Solution



Mise en place du

Groupement Jeunes Créateurs



Antenne

37 rue Lara - 77430
CHAMPAGNE SUR SEINE
Tél. 01 64 23 55 80
Fax 01 64 23 18 05



J'ai le plaisir de vous annoncer le lancement de notre première publication. Je me réjouis de participer à ce véritable trait d'union chargé d'informations pratiques sur nos activités afin que nos partenaires puissent en faire bénéficier le public jeune. Nous souhaitons que la lecture de cette parution soit le plus agréable possible. Puisse cette action de communication favoriser la connaissance de notre structure ouverte à tous les jeunes déscolarisés de l'arrondissement.

Nous proposerons donc chaque trimestre, un éclairage sur notre offre de services, des témoignages du public ainsi qu'une information concrète sur un partenaire de la Mission Locale.

Ce rendez-vous devra être un moment fort pour notre réseau et pour les jeunes à qui nous devons un service de qualité. Bonne lecture.



Kysia DORIZON
Directrice de la Mission Locale de la Seine et du Loing

Créée le 1^{er} juillet 2002, la **Mission Locale de la Seine et du Loing** couvre les secteurs des anciennes PAIO de Fontainebleau et de Nemours. Le siège se situe à **Nemours** et rayonne sur les cantons de Nemours, Château-Landon, Lorrez-Le Boccage, et La Chapelle-La-Reine.

Par la suite, une antenne a été créée en octobre 2002 à **Champagne-sur-Seine**, elle recouvre les cantons de Moret-sur-loing et Fontainebleau. De plus, des permanences ont été ouvertes sur l'ensemble de l'arrondissement dans les communes suivantes :

- Souppes-sur-Loing à la Boutique Info
- La Chapelle-la-Reine à la Maison de l'Info
- Lorrez-Le Boccage à la Mairie
- Fontainebleau au Forum Jeunes
- Avon à la Maison des Jeunes

Notre mission réside dans l'accompagnement et dans la co-construction de parcours d'insertion socioprofessionnelle pour un public déscolarisé âgé de **16 à 25 ans**. La personne est accueillie par un conseiller qui sera son référent avec lequel il mettra en place un suivi articulé autour de différents axes (orientation professionnelle, formation, recherche d'emploi, environnement social, logement, justice etc.)

Dans ce cadre le conseiller propose une boîte à outils en collaboration avec un réseau de partenaires (ANPE, UAS, organismes de formation, équipes de prévention, etc.), ou à travers des ateliers internes à la Mission Locale.

Soutien vers l'emploi

Les Ateliers à votre Disposition

Vous êtes en recherche d'emploi et vous avez besoin de :

- rédiger un curriculum vitae et une lettre de motivation,
- consulter les offres d'emploi,
- contacter les entreprises,
- préparer un entretien d'embauche.

Pour répondre à votre demande, cet atelier vous permettra de travailler avec le soutien d'une animatrice.

(voir article page 3)

Création d'activité

Mobilité européenne

Envie de partir, de changer d'air, de découvrir autre chose ?

L'objectif est de vous informer sur tous les programmes d'aide à la mobilité transnationale. Volontariat, formation, emploi à l'étranger, un conseiller vous apportera un soutien dans vos démarches de départ individuel.

Si vous désirez vous inscrire sur une action de groupe, partir à la rencontre d'autres jeunes européens, des dispositifs peuvent être mis en place pour répondre à vos attentes à travers un accompagnement collectif.

Parcours Orientation Professionnelle

- vous vous interrogez sur votre projet professionnel et sur les moyens de le mettre en œuvre,
 - vous souhaitez connaître les métiers qui vous tentent et découvrir le monde du travail.
- L'atelier Parcours Orientation Professionnelle**
- vous fera découvrir les métiers par le biais de plateaux techniques en centres de formation ou de stages en entreprises.

Santé

Vous vous posez des questions sur les drogues, l'alcool, les infections sexuellement transmissibles, la contraception, l'hygiène de vie, le sommeil, la déprime...

L'atelier santé vous propose un échange sur ces thèmes.

Culture

Organiser en groupe une sortie sur des thèmes variés (théâtre, musée, sport...)

Si vous souhaitez participer, une animatrice vous guide dans l'élaboration de cette activité.

Vous êtes intéressés ?
Parlez-en
à votre conseiller.

Vous avez besoin de parler, d'être écoutés. La Mission Locale vous offre la possibilité de rencontrer une psychologue gratuitement.

L'atelier culture :
1 idée + 1 envie = 1 sortie

Depuis début 2006, l'atelier loisirs et culture accueille tous les jeunes inscrits à la Mission Locale qui souhaitent être accompagnés dans la mise en place de sorties culturelles diverses et variées.

Vous souhaitez bénéficier d'un soutien dans vos démarches d'insertion sociale et/ou professionnelle. Informez-vous sur le contrat d'insertion dans la vie sociale auprès de votre conseiller.

Le Groupement Jeunes Créateurs

Au mois de juin 2005, la Mission Locale de la Seine et du Loing a lancé un Groupement de Jeunes Créateurs, une soixantaine de porteurs de projet a déjà été accueillie pour un accompagnement à la création de leur activité. Un premier bilan positif peut déjà être fait tant par les partenaires que par les jeunes eux-mêmes. Un premier groupe de vingt porteurs de projet est entré en formation en janvier. Après avoir validé leur idée de création d'activité, ils pourront ainsi construire leur projet pendant six mois. Pour cela, ils sont accompagnés par des intervenants de la Mission Locale, de l'IUT Sénart-Fontrainebleau et de la Boutique de Gestion du 77. Ce dispositif est principalement financé par le FSE et le CRIF, et activement soutenu par la Ville de Nemours.

Pourquoi la Mission Locale de la Seine et du Loing a-t-elle créé un Groupement de Jeunes Créateurs sur son territoire ?

Dans le contexte économique actuel où il est de plus en plus difficile de trouver un emploi qui corresponde pleinement à ses attentes, nous avons voulu offrir une autre alternative à u n e

recherche d'emploi habituelle en envisageant désormais la possibilité de créer sa propre activité, d'être en quelque sorte son propre employeur et ainsi développer de l'activité sur le territoire.

De plus, nous avons constaté que de plus en plus de jeunes nous demandaient de l'aide pour créer leur entreprise.

Constatant qu'il n'y avait pas de dispositif adapté à notre public permettant de réfléchir et d'être accompagné en amont du projet, c'est-à-dire de l'envie de créer jusqu'à la définition d'une idée de création, nous avons donc bâti un processus nouveau et stimulant pour libérer la créativité des jeunes entrepreneurs.

Comment fonctionne le Groupement de Jeunes Créateurs ?

Le fonctionnement est assez simple, il s'appuie sur la méthodologie de projet. Dans le cadre d'une démarche progressive en trois phases, nous proposons un accompagnement individuel sous forme d'entretiens individuels et d'ateliers collectifs.

Lorsque le porteur de projet est prêt et que son idée est suffisamment mûre, il pourra éventuellement envisager d'entrer en formation.

Lors de la première phase dite d'émergence, il aborde et approfondit les thèmes de la connaissance de soi en tant

que porteur de projet, il définit et précise son concept ainsi que son offre de services ou de produits, et effectue déjà un premier repérage de l'environnement de sa future activité sur les plans économique, réglementaire, géographique, institutionnel, etc. Il s'agit d'un premier état des lieux de l'existant, d'un premier diagnostic du marché, du territoire, de la clientèle, etc.

Ensuite, lors de la formation, les porteurs de projet pourront finaliser leur étude de marché, l'étude de faisabilité, la viabilité économique, leur dossier financier, en bref tout ce qui est utile au montage de leur projet de création



Céline MAURON - Conseillère en Insertion Socioprofessionnelle et en Création d'Activité

d'entreprise ou d'association. Parallèlement, ils pourront acquérir des connaissances et compétences en gestion, comptabilité, bureautique appliquée, droit et fiscalité des entreprises, c'est-à-

dire tout ce qui est nécessaires à la gestion, au pilotage de leur future activité. Il y aura aussi de la méthodologie de projet afin de s'organiser, de planifier les actions et de dégager des axes stratégiques, sans oublier aussi un module de communication pour permettre l'expression orale et écrite.

Dernière phase, c'est le lancement effectif de l'activité, là aussi un accompagnement est prévu.

Voilà pour les grandes lignes de ce dispositif d'accompagnement à la création de son activité, il permet donc une progression aisée, par étapes successives ; c'est un dispositif complet puisqu'il permet de s'engager avec une vague idée au départ pour aboutir à la concrétisation de son désir de création d'activité. Tout cela nécessite un minimum de motivation et d'investissement personnel, et même si l'on ne parvient pas à créer son activité, le taux de retour à l'emploi est très satisfaisant.

Si l'on est intéressé, comment participer au Groupement de Jeunes Créateurs ?

Il suffit de contacter votre conseiller de la Mission Locale qui vous mettra en rapport avec le Groupement de Jeunes Créateurs, si vous n'êtes pas encore inscrit, vous pouvez directement le contacter en appelant le

01 64 28 51 58

«Côté Entreprise»

Vous êtes employeur et vous voulez recruter ?

En partenariat avec l'ANPE, la Mission Locale peut participer à la sélection de candidats et informer les entreprises sur les nouvelles mesures pour l'emploi.

Contactez : **Patricia PARONETTO**
Chargée des relations entreprises
au 01 64 28 51 58

